



EAU & ASSAINISSEMENT

Appel à projets - Réalisation, exploitation et d'une centrale photovoltaïque flottante

Limoges Métropole lance un appel à projet dans le cadre du développement d'une centrale photovoltaïque flottante sur le point de captage d'eau potable de la Crouzille.

Publié le 11 Juillet 2023

L'appel à projet porte sur le choix, par Limoges Métropole, d'une entreprise ou d'un groupement d'entreprises, ci-après dénommé « le Développeur », dans le cadre d'un projet de développement, de construction et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque flottante sur le point de captage d'eau potable de la Crouzille exploité par Limoges Métropole.

Par la suite, l'objectif est la prise de parts par Limoges Métropole dans la société qui sera créée par le « le Développeur », pour l'exploitation de la centrale photovoltaïque flottante.

Le site choisi est la retenue de la crouzille qui se situe sur la commune de Saint-Sylvestre (87240). A ce jour, ladite retenue est la propriété de Limoges Métropole. **Limoges Métropole voit une double opportunité au développement d'une centrale PV flottante sur ce site :**

- › produire une énergie renouvelable sans consommation d'espace ou terre agricole,
- › fournir un moyen de limiter les effets du réchauffement climatique sur la ressource en eau et la biodiversité du site.

Cette ressource relativement peu profonde est sujette à un réchauffement estival de plus en plus important de la masse d'eau, doublé d'une évapotranspiration accrue. Cela induit un double effet, d'une part une dégradation de la qualité d'eau (perte en oxygène, augmentation du COT et développement algal) et d'autre part un marnage plus important perturbant le cycle d'exondation et potentiellement l'intérêt botanique du site.

Ce projet s'insère plus globalement dans le cadre d'une politique de transition énergétique portée par Limoges Métropole. Les propositions pourront être remises par une entreprise seule ou par un groupement d'entreprises. Dans le cas d'un groupement d'entreprises, un mandataire devra être désigné et représentera l'ensemble des membres jusqu'à la création de la société de projet.

La présentation du projet dans le cahier des charges.



Dépôt des offres et date limite de réponse

Les dossiers de candidature seront rédigés en français et devront être envoyés à l'adresse suivante : Limoges Métropole - Direction de la transition énergétique et du climat, 19, rue Bernard Palissy – CS 10001, 87031 LIMOGES Cedex 1
Les offres devront être remises avant le vendredi 29 septembre 2023 à 12h00.